

de la Croix. Bientôt, aux tentations déjà violentes, succédèrent les obsessions des démons qui lui inspiraient la haine contre Dieu, l'impiété, le blasphème, le désespoir, etc. Elle dit qu'elle devenait comme une prison où les démons en grand nombre étaient retenus, exerçant leur rage contre elle, la pénétrant de leurs malignes impressions, bouleversant ses sens et son imagination. Quand elle souffrait pour les pécheurs, elle souffrait les peines qu'ils avaient méritées et subissait leurs tentations. Elle a pu appeler son état un métier d'enfer où il lui paraissait qu'elle était abandonnée de Dieu, étant, croyait-elle, remplie de défauts et de misère. Elle se comparait à un navire battu par la tempête et qui menace à tout instant de s'enfoncer dans l'abîme ; mais elle ne manquait ni de soumission ni de confiance, puisqu'en 1664 elle écrivait que, jusque-là, le navire avait été préservé du naufrage. Comme des témoins etc. . .

47. C'est la vérité que rien ne peut mieux prouver l'état de souffrances et de victime sacrifiée qu'a été Cath. de S.-A., et en même temps son humilité, son amour de Dieu et du prochain, avec son entière soumission aux volontés de Dieu et le désir de sa gloire, que ce qu'elle écrivait à son ancien directeur, le P. Ragueneau, dans les années 1663, 1664 et 1665 ; que vraiment il faut éprouver un tel état d'âme pour pouvoir l'exposer comme elle le fait, et qu'on ne saurait trouver rien de plus sublime que son abandon et sa résignation. Comme des témoins etc. . .

48. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a été une vraie amante de la Croix qu'elle a portée sans relâche et sans se plaindre, ses instants de repos étant rares et courts. Le Vendredi saint 1667, a-t-elle raconté, Notre-Seigneur chassa les démons qui la tourmentaient. Quelques temps après, elle supplia Nôtre-Seigneur de ne pas la laisser dans ce repos s'il lui en revenait moins de gloire. Elle fut exaucée. Une armée de démons, dit-elle, accourut des profondeurs de l'enfer. C'était le 3 mai. Ce fait ressemble à beaucoup d'autres qu'elle, a racontés. Son biographe a mentionné à dessein une circonstance qui fait comme une preuve matérielle de ce fait. Il est donc certain et aussi les autres. Deux jours après, elle fit avec Notre-Seigneur un pacte qui est bien digne d'attention et d'admiration. Comme des témoins etc. . .